



Programmes de mineure, de majeure, de baccalauréat et de DESS en musiques numériques

Tous les chemins mènent à la musique...

Grâce à ses programmes en musiques numériques, la Faculté de musique de l'Université de Montréal ouvre les portes de la création et du multimédia aux étudiants de toutes les disciplines.

Dans un monde de plus en plus « numérisé », la création musicale prend de nouvelles formes et fait appel à des compétences tant artistiques, technologiques que scientifiques. En effet, les musiciennes et musiciens numériques d'aujourd'hui captent, analysent et transforment les sons, créent de nouveaux instruments, et intègrent la création sonore à l'écran (cinéma, télévision, web, jeu vidéo), à la scène (théâtre, danse) ou encore dans le cadre d'installations multimédia.

Les programmes de mineure, de majeure, de baccalauréat et de DESS en musiques numériques visent ainsi à former des musiciens qui œuvrent dans le domaine des arts technologiques, un créneau très développé à Montréal. Ces programmes se distinguent par une formation en sciences et technologies de la musique, tout en mettant l'accent sur l'application à la création sonore et musicale.

Au menu : ateliers de création audionumérique, création sonore pour les jeux vidéo, vidéomusique, musique algorithmique et effets sonores, synthèse et traitement des sons, prise de son créative, techniques d'enregistrement en studio, acoustique, organologie et psychoacoustique musicale, etc.

Des programmes qui forment les créateurs de demain...

Par rapport à certaines institutions qui cherchent d'abord à former des techniciens du son, la Faculté de musique veut permettre à ses étudiants de devenir des créateurs originaux qui possèdent une grande maîtrise de leurs outils. La formation en musiques numériques, à la croisée des sciences et les arts, repose donc sur la complémentarité de ces deux volets du programme.



Alors que les programmes de mineure et de majeure sont offerts non seulement aux musiciens mais aussi aux étudiants d'autres disciplines qui possèdent une connaissance non académique de la musique, l'accès au programme de baccalauréat requiert des connaissances de base en théorie et en culture musicale. Il faut noter que les programmes courts (mineure et majeure) peuvent servir de passerelle vers le baccalauréat et sont conçus de manière à bien préparer les étudiants aux tests d'admission en leur permettant de compléter leur formation musicale (notamment par les cours d'initiation à la théorie musicale et d'histoire de la musique).



Un nouveau programme de DESS est également offert depuis l'automne 2016. Il s'agit d'un programme court de 2e cycle qui s'adresse principalement aux étudiants qui détiennent un baccalauréat en musique (composition instrumentale, écriture, interprétation, musicologie) souhaitant acquérir des connaissances approfondies dans le domaine des technologies appliquées à la création sonore et musicale, ou encore aux étudiants qui détiennent un baccalauréat par cumul de programmes incluant un programme court en musiques numériques.

Les programmes de mineure, de majeure et de DESS peuvent être suivis à temps partiel. Pour le baccalauréat, il est obligatoire que l'étudiant soit inscrit à temps plein (minimum de 12 crédits par session).

Vous voulez en savoir plus... contactez-nous !

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur les conditions d'admissibilité, les droits de scolarité, les contenus et les structures de programmes, n'hésitez pas à contacter :

Lynne Thuot – 514 343-7346

lynne.thuot@umontreal.ca

Dates limite : 1^{er} mars

Les quatre programmes

► Mineure en musiques numériques - 30 crédits

Cette mineure vise à répondre à des besoins de formation artistique, scientifique et technologique ciblée, permettant aux étudiants de différents domaines d'approfondir des connaissances musicales liées à leur discipline. L'étudiant y recevra une formation pluridisciplinaire selon les trois aspects principaux liés aux objectifs du programme : les applications musicales de l'informatique, l'acoustique musicale et la compréhension des contextes artistiques et technologiques dans lesquels s'inscrivent les musiques numériques.

Tout en poursuivant ce cheminement, il est possible pour l'étudiant d'approfondir un des axes de développement comme l'électroacoustique, l'informatique musicale ou la culture musicale et artistique en suivant des cours en musique, en cinéma, en histoire de l'art ou en sociologie.

La réussite de ce programme donne droit au Certificat en musiques numériques. Le programme peut également être combiné à une majeure dans une autre discipline (études cinématographiques, informatique, sciences cognitives, etc.) pour aboutir à un diplôme de baccalauréat par association, ou peut encore servir de passerelle vers un autre programme.

Description détaillée du programme de mineure



► Majeure en musiques numériques - 60 crédits

Par rapport à la mineure, la majeure en musiques numériques permet d'approfondir la formation dans différents domaines tels que l'électroacoustique, l'informatique musicale, le multimédia ou encore la perception de la musique. Elle permet aussi à l'étudiant d'acquérir des connaissances plus générales en théorie musicale et en histoire de la musique.

Cette majeure vise à assurer une formation complémentaire avec, notamment, les études cinématographiques, l'informatique et la psychologie. De plus, pour les étudiants en musique, il s'agit d'une porte d'entrée vers une vision plus large de la musique, où l'acquisition de connaissances en rapport avec le domaine des sciences et des technologies peut élargir les perspectives de débouchés professionnels.

Combinée à une mineure ou à une formation dans l'un des domaines qui lui est relié (études du jeu vidéo, études cinématographiques, informatique, mathématiques, sciences cognitives, anthropologie, sociologie, etc.) pour aboutir à un diplôme de baccalauréat par association, cette majeure peut préparer adéquatement l'étudiant aux études supérieures dans le domaine des



sciences de la musique (musicologie, acoustique et informatique musicale) ou encore à la recherche-cr ation dans le domaine des arts technologiques.

[Description d taill e du programme de majeure](#)

➤ [Baccalaur at en musiques num riques - 90 cr dits](#)

Le baccalaur at en musiques num riques comprend bien s r les sujets qui constituent le c ur des programmes en musiques num riques (acoustique,  lectroacoustique, informatique musicale, conception sonore, prise de son et techniques d'enregistrement, etc.). Afin d'accentuer l'orientation multidisciplinaire du programme, le baccalaur at est offert en collaboration avec d'autres facult s et d partements de l'Universit  de Montr al, tels les d partements d'informatique, d' tudes cin matographiques et histoire de l'art, et de psychologie.

Par rapport aux programmes de mineure et de majeure, le baccalaur at comprend quatre cours de tutorat dans le cadre desquels les  tudiants sont amen s   d velopper leur d marche artistique de fa on unique et distinctive.

Quatre orientations sont offertes pour ces cours de tutorat :

- Composition  lectroacoustique / conception sonore
- Arts performatifs / interpr tation avec la lutherie audionum rique
- Arts m diatiques / vid omusique / installations sonores
- Conception de la lutherie audionum rique / informatique musicale



Ces cours de type « projets » peuvent  tre suivis au sein d'une m me orientation ou peuvent  tre combin s tout au long du cheminement de l' tudiant.

Finalement, le baccalaur at donne acc s   des cours de techniques d' criture instrumentale (harmonie, contrepoint, orchestration) ainsi qu'  la pratique d'un instrument.

[Description d taill e du programme de baccalaur at](#)

Visionnez la bande-annonce vid o des programmes de musiques num riques de la Facult  de musique :



➤ [DESS \(dipl me d' tudes sup rieures sp cialis es\) en musiques num riques 30 cr dits](#)

Suite au succ s remport  ces derni res ann es par les programmes de mineure, de majeure et de baccalaur at, un tout nouveau programme de DESS en musiques num riques a  t  lanc    l'automne 2016. Ce programme de DESS vise   soutenir le d veloppement de pratiques artistiques, dans le domaine de la cr ation sonore et musicale, dont les processus, les langages et les expressions sont

indissociables des outils électroniques, informatiques et technologiques.

Dans le cadre de ce programme, l'étudiant est amené à :

- acquérir des connaissances scientifiques et technologiques qu'il pourra appliquer à un projet de recherche ou de recherche-crédation en musique (réalisé dans le cadre d'un travail dirigé);
- développer une démarche artistique personnelle à travers l'exploration de diverses techniques de création sonore et musicale;
- analyser les formes d'arts numériques et les démarches artistiques dans ce domaine qui sont susceptibles d'enrichir sa démarche de création et connaître les tendances les plus récentes dans le domaine des musiques numériques;
- développer son autonomie et sa maîtrise des méthodes de recherche et de recherche-crédation dans le domaine des musiques numériques et la capacité de présenter la démarche de façon cohérente, oralement et par écrit.



[Description détaillée du programme de DESS](#)

Pour tout savoir sur la **FACULTÉ DE MUSIQUE**, consultez le site musique.umontreal.ca

et suivez-nous sur  MusUdeM.

